

Gardez-le pour vous

La gauche joue Lassalle pour toucher Lasserre

L'itinéraire peut paraître un peu complexe, mais rien n'est surprenant dans le dossier de la déviation d'Oloron. Les conseillers départementaux de gauche des cantons d'Oloron-Sainte-Marie viennent d'adresser un courrier au député Jean Lassalle. Ils sollicitent l'appui du député pour tenter de convaincre Jean-Jacques Lasserre, président de l'assemblée départementale, d'honorer les engagements pris pour la collectivité par son prédécesseur Georges Labazée en ce qui concerne le financement de la déviation envisagée entre Gabarn et Gurmençon. Les signataires de la missive sont Anne Barbet, André Berdou, Jean-Claude Coste et Marie-Lyse Gaston.

Ortiz au secours de Mélenchon



Jean-Luc Mélenchon. © M. ZIRNHELD

S'indignant de la façon dont Olivier Dartigolles, responsable départemental et national de son parti, le PCF, a traité son ex-allié Jean-Luc Mélenchon, invité à cheminer vers Lourdes avec Jean Lassalle, le Palois Jean Ortiz fait contrition en son nom sur le site militant « Le grand soir ». « Au lieu d'invectiver un partenaire, de le jeter comme un Kleenex, balayons devant notre porte », écrit-il notamment en priant Jean-Luc Mélenchon d'accepter ses excuses. « Ce sont des gestes de fraternité comme celui-ci qui me font aimer les militants communistes », a réagi ce dernier sur Facebook.

Total : la mutualisation des services « support » en marche

SOCIAL En même temps qu'une diversification, le plan « One Total » prévoit des réorganisations à l'intérieur du groupe. Certains syndicats craignent qu'elles débouchent sur la filialisation de certaines activités.

L'invitation est arrivée aux syndicats lundi juste après 15 heures, soit huit jours pile (délai légal) avant la réunion programmée le mardi 19 avril au siège de La Défense. La direction du groupe Total invite les représentants syndicaux à une réunion extraordinaire du comité central d'entreprise (CCE). Ordre du jour : information-consultation sur le projet « pour une organisation au service de l'ambition du groupe ».

Le PDG Patrick Pouyanné a esquissé le projet de mutualisation aux syndicats le 17 mars dernier



Derrière ces mots un peu vagues se cacheraient, selon les syndicats, un projet de filialisation des fonctions « support » du groupe. Il s'agirait de regrouper, dans des filiales dédiées, des activités transversales aux trois unités économiques et sociales (UES) du groupe : exploration production + holding, marketing et services (carburants, stations-service, avitaillement des aéroports...), raffinage et pétrochimie.

Les activités visées concerneraient les achats, la formation, la comptabilité, ou encore une part des ressources humaines, voire la gestion internationale.

1 500 salariés du groupe seraient concernés, dont une partie sur le site de Pau.

Une filiale pour l'informatique

Ces regroupements s'ajouteraient à celui, déjà finalisé en décembre 2015, des services



Une partie des salariés du Centre scientifique et technique Jean-Féger, à Pau, sont concernés par la mutualisation. © ARCHIVE ASCENCION TORRENT

informatiques (400 personnes). Pour ce faire, une filiale Total Global Services (TGS) a été créée en 2014.

Patrick Pouyanné, le patron de Total, aurait déjà esquissé son projet lors d'une rencontre avec les organisations syndicales, le 17 mars dernier. La veille, il avait développé, devant les cadres dirigeants du groupe, les nouveaux axes stratégiques contenus dans le projet à 20 ans, baptisé « One Total, One ambition » avec le développement dans les énergies électriques (solaire, éolien).

La tenue de ce CCE extraordinaire, programmé dans l'urgence en pleines vacances scolaires, interpelle certains syndicats. Henri-Jean Portail, délégué syndical central (DSC) CGT, y voit une « précipitation ». « On ressent une volonté de passage en force. Si

Pour Henri-Jean Portail, délégué central CGT, « le fait de filialiser, c'est faire un pas vers l'extérieur »



c'est pour arriver à négocier des changements de contrats de travail entre le 14 juillet et le 15 août, où se trouve le respect des salariés ? », interroge-t-il. La CGT ne se dit pas opposée au principe d'un regroupement de certains métiers au sein d'une division du groupe. En revanche, la filialisation ne lui apparaît pas opportune. « Il n'y a aucune justification économique. Jamais la direction ne nous a fourni

d'argumentaire sur la question. Le fait de filialiser, c'est faire un pas vers l'extérieur », ajoute le délégué, qui entrevoit le risque d'une future étape qui pourrait être la vente des filiales ainsi constituées. Henri-Jean Portail voit au minimum un danger pour les salariés qui pourraient perdre certains avantages liés à leur contrats de travail actuels.

« Et pourquoi pas des externalisations ou des délocalisations à moyen terme ? », se demande à son tour le Sictame-UNSA dans un tract diffusé le 7 mars. Entre-temps, le Sictame a tempéré ses inquiétudes comme l'indique Bernard Butori, délégué syndical central : « Les contacts que nous avons eus nous incitent à penser que le risque pourrait être réduit en fonction des propos et des engagements du PDG, le 19 avril. »

Sécuriser l'emploi

Même si elle considère que des regroupements de métiers peuvent avoir du sens, la CFDT ne croit pas non plus que cette évolution soit de nature à rassurer les salariés. « Nous avons toujours défendu le détachement des salariés », observe Philippe Maquignon, délégué syndical central CFDT. Il souhaite des négociations pour sécuriser l'emploi et le statut des salariés : pas de pertes d'emploi ni de rémunération, pas d'externalisations futures, ni de mobilités contraintes, par exemple. « Il ne faut pas que cela se traduise par des pertes d'emploi en France », ajoute le cédétiste.

En l'absence d'éléments vérifiés, la CFE-CGC (cadres) se refuse à tout commentaire. La direction locale de Total reste également muette sur la question. On saura dès la semaine prochaine si les craintes des principaux syndicats sont fondées ou s'ils jouent à se faire peur.

■ JEAN-MARC FAURE



LE PROPULSEUR

CONCOURS DE L'INNOVATION

Du 7 mars au 1^{er} juin 2016

3 PRIX ATTRIBUÉS

Prix du jury 8 000 € Prix du public 2 000 €
Prix Coup de Coeur Crédit Agricole 2 000 €



PYRÉNÉES GASCogne

www.lepropulseur.fr